

CHARTRE MULTIMEDIA DE LA MEDIATHEQUE DE RIEUX

**LA LECTURE ET LA SIGNATURE DE CETTE CHARTE EST OBLIGATOIRE
AVANT TOUTE PREMIERE UTILISATION. MERCI.**

Préambule

Cette charte a pour but de fixer les conditions d'utilisation des postes multimédias à la Médiathèque de Rieux. L'espace multimédia de la Médiathèque de Rieux permet de compléter et d'élargir l'offre documentaire de la médiathèque dans le cadre de sa mission de diffusion de l'information et d'accès à la culture. Il est dédié à la découverte, à l'apprentissage et à l'utilisation d'Internet et des technologies numériques de l'information et de la communication.

12 PC sont à votre disposition. L'espace multimédia est ouvert aux mêmes horaires que la médiathèque. Néanmoins, pour des actions spécifiques (ateliers multimédias) certains postes multimédias peuvent être momentanément indisponibles.

A – Cadre d'utilisation

Le service est accessible à tous et gratuitement (connexion Internet comprise). Il est nécessaire de se manifester auprès du personnel de la médiathèque avant toute connexion internet. Un identifiant et un mot de passe vous seront attribués.

B - L'âge des utilisateurs

Pour les enfants de moins de 13 ans, l'accès à l'espace multimédia doit être autorisé par les parents ou responsables légaux. Il est INTERDIT AUX ENFANTS de MOINS DE 7 ans d'utiliser SEUL UN ordinateur. Les enfants de moins de 7 ans doivent être OBLIGATOIREMENT accompagnés d'un adulte.

C - Durée de l'accès aux postes multimédias

La durée d'utilisation d'un poste est limitée à deux heures consécutives par jour. Quand tous les ordinateurs de l'espace sont occupés, en cas de demande d'utilisation par une personne supplémentaire et/ou pour permettre un roulement équitable afin de permettre à tous de profiter de l'équipement et/ou dans les périodes régulières de forte affluence, l'animatrice demandera au(x) premier(s) arrivé(s) de laisser sa (leur) place. En cas de refus, la mairie se réserve le droit d'interdire à cette (ces) personne(s) l'accès aux ordinateurs.

D - Tarifs

L'utilisation des postes multimédias est gratuite pour la consultation de cédéroms, l'accès aux logiciels et la navigation sur Internet.

L'utilisation des postes multimédias est gratuite.

Les impressions comme les photocopies (N&B et couleur) sont payantes. Les tarifs sont affichés. Toutes ces tarifications font l'objet d'une délibération du Conseil Municipal.

Les ateliers proposés pour adultes et enfants sont payants : 1€ pour les abonnés / 2€ pour les non abonnés.

F - Présentation des services offerts

- Internet en navigation libre
- Messagerie
- CD-ROM (consultation et/ou prêt)
- Logiciels de bureautique et de retouche photos
- Portail et catalogue en ligne de la médiathèque
- Ateliers multimédias

Un atelier est proposé régulièrement pour débiter ou se perfectionner. En fonction des demandes et des disponibilités de la salle, s'y ajoutent également des ateliers d'initiation thématiques : utilisation du webmail, recherche sur Internet, découverte des navigateurs (Internet Explorer, Firefox...), retouche photos, création d'un blog, recherche d'emploi sur Internet...

Séances d'1H ou 1H 30 – 8 places disponibles – Inscription obligatoire.

- Impressions et photocopies : elles s'effectuent à l'accueil de la médiathèque auprès des bibliothécaires et des bénévoles.

G - Type de consultation

a/ les interdictions

- Chaque poste ne peut accueillir que deux personnes au maximum.
 - L'utilisation des messageries électroniques, « chat » ou tout autre usage d'Internet se font sous la seule responsabilité de l'utilisateur.
 - Vous vous engagez à ne pas modifier la configuration informatique mise en place, ni à éteindre les postes. Vous n'avez accès qu'aux applications installées sur les postes.
 - Vous vous engagez à ne pas altérer le matériel mis à votre disposition. Une dégradation volontaire pourra être sanctionnée financièrement.
 - Comme dans tout l'espace de la médiathèque, vous êtes tenu de respecter le silence et les autres usagers du lieu. Les téléphones portables doivent donc être mis sur vibreur, les conversations seront tenues à l'extérieur du bâtiment.
- Pour le bon fonctionnement de l'espace et le respect des personnes utilisant un ordinateur, il est demandé d'être calme, de ne pas faire de bruit et de respecter le personnel d'encadrement (professionnels et bénévoles). Toute attitude jugée néfaste au bon fonctionnement de l'espace pourra déboucher sur une interdiction temporaire ou définitive d'accéder à l'espace multimédia. Enfin, il est à noter que les parents doivent veiller au respect des ces règles de savoir-vivre auprès de leurs enfants, mineurs ou non. L'équipe de la médiathèque peut être amenée à contacter les parents en cas de comportement irrespectueux.
- L'espace multimédia de la bibliothèque n'autorise pas la gestion d'un site commercial.
 - Il est recommandé de ne pas opérer de transactions à caractère confidentiel, en particulier financières.

N'oubliez pas de vous déconnecter et/ou de fermer vos fichiers quand vous partez pour éviter tout risque d'usage frauduleux de vos documents et l'accès à vos informations personnelles par les utilisateurs suivants.

Le personnel de la médiathèque décline toute responsabilité en cas d'usage frauduleux de données personnelles par un tiers.

-La consultation de sites à caractère pornographique, pédophile, violent, ayant attiré aux armes ou pouvant porter atteinte à la dignité humaine est strictement interdite. Un portail captif filtrant ces sites est mis en place. La médiathèque se dégage de toute responsabilité en cas de failles du système (certains de ces sites peuvent déjouer le système qui comme n'importe quelle solution logicielle n'est jamais fiable à 100%).

Les bibliothécaires se réservent un droit de regard sur les sites consultés dans un souci de vérification du respect des règles de consultation d'un lieu public et de la loi anti-terroriste.

b/ la sauvegarde

Vous pouvez sauvegarder des documents à partir de supports de stockage externes (CD, DVD, clé USB, disque dur externe).

Un espace de stockage est mis à votre disposition. Attention, il est public et commun à l'ensemble des utilisateurs. La médiathèque ne pourra être en aucun cas tenue responsable de la divulgation ou de la perte de ces données.

De même, il est possible d'utiliser des supports de stockage (clé USB et mini disque dur externe) pour enregistrer des données récupérées sur Internet ou des documents créés avec les logiciels mis à votre disposition en salle multimédia. En cas de difficulté, n'hésitez pas à demander à la responsable de l'espace multimédia, à la bibliothécaire ou aux bénévoles.

Contrôle antivirus

La médiathèque met en œuvre un contrôle antivirus sur chaque poste de consultation. Cependant, elle ne pourra être tenue responsable des dégâts éventuellement occasionnés suite à l'utilisation des ressources mises à la disposition des usagers. Il incombe à chacun de vérifier l'intégrité de ses données. L'utilisateur veillera à ne pas ouvrir des fichiers joints dont il ne connaît pas l'expéditeur.

H - L'encadrement

Il est nécessaire de préciser le rôle de l'animatrice.

- elle n'est pas une formatrice individuelle mais oriente, accompagne et aide tous les usagers de façon ponctuelle.
- elle veille au bon fonctionnement du matériel et à sa vérification.
- elle anime des sessions collectives d'initiation ou de perfectionnement.
- elle est à l'écoute des besoins du public.
- elle a la charge du bon respect de la charte. Elle intervient si elle constate des manquements aux consignes et applique le règlement.

I - Respect du droit d'auteur

L'utilisateur s'engage à ne pas enfreindre la législation française dans le cadre de l'utilisation d'Internet. Le Code de la Propriété intellectuelle sanctionne la contrefaçon et toute atteinte aux droits d'auteurs. L'utilisateur s'engage donc à respecter le droit des auteurs des œuvres consultées sur Internet, et notamment :

- à ne pas les reproduire sans leur accord et sans la mention de leur nom
- à ne pas diffuser des informations appartenant à des tiers sans leur autorisation

L'usage des impressions et des données sauvegardées se fait à titre privé (textes, images).

Respect de la présente charte multimédia

Tout utilisateur qui ne respecterait pas la présente charte s'expose à une exclusion temporaire ou définitive de la médiathèque.

Le personnel de la médiathèque peut mettre fin à la connexion en cours à tout moment en cas de contravention à la charte multimédia.

En conformité avec la loi anti-terroriste (du 23 janvier 2006), le journal des connexions (date, l'heure de début et de fin de connexion, poste de consultation) est conservé pendant un an.

A Rieux, le 8 Septembre 2016

Le Maire de Rieux,

Pour les utilisateurs de plus de 13 ans :

Je soussigné(e) (nom, prénom)

résidant à (adresse complète).....

déclare avoir pris connaissance de la charte multimédia de la Médiathèque de Rieux et m'engager à la respecter.

A Rieux, le

Lue et approuvée

Signature

Pour les enfants de moins de 13 ans et de plus de 7 ans, autorisation parentale :

Je soussigné(e) nom, prénom(père – mère – tuteur)*

résidant à (adresse complète)

déclare autoriser mon fils – ma fille* à venir à l'espace multimédia sans y être accompagné(e) par un adulte et notamment à y utiliser Internet.

Je déclare être informé(e) des risques encourus par les enfants non accompagnés sur Internet et accepte que mon enfant puisse être exclu de l'espace par le personnel de la Médiathèque suite à une indiscipline notoire.

Je déclare accepter la charte d'utilisation de l'espace multimédia de la Médiathèque.

A Rieux, le

Lue et approuvée

Signature

* Rayer la mention inutile